**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Politique forestière vaudoise 2040

Une nouvelle stratégie cantonale pour les forêts de demain

Pierre angulaire de la transition écologique, multifonctionnelles, intégrées à l'économie circulaire et locale: c'est la vision des forêts vaudoises portée par la Politique forestière 2040 adoptée par le Conseil d'Etat. Présenté aujourd'hui par le Département de l'environnement et de la sécurité (DES), ce document détaille les objectifs et les mesures retenues pour répondre aux nombreux défis que les forêts sont appelées à relever, notamment en matière d'approvisionnement en ressources bas-carbone, de réservoirs de biodiversité et de bien-être de la population.

Couvrant un tiers du territoire cantonal, les forêts vaudoises sont au cœur de la promotion de la biodiversité, de la préservation d'une économie régionale forte et innovante et du maintien d'espaces de loisirs et de détente pour la population. Elles fournissent également des matériaux de construction à faible empreinte carbone ainsi qu'une ressource énergétique locale et renouvelable. Les forêts, enfin, contribuent à la protection contre les dangers naturels.

Conscient de ces multiples enjeux, le Conseil d'Etat a souhaité élaborer une nouvelle stratégie, qui succède à celle mise en œuvre depuis 2006, apte à répondre aux besoins de préservation et d'exploitation d'un patrimoine naturel essentiel ainsi qu'aux changements climatiques, devenus une réalité tangible, qui fragilisent l'écosystème forestier.

Structurée autour de huit thématiques principales (conservation, sylviculture, gouvernance, ressource bois, biodiversité, dangers naturels, services écosystémiques ainsi que sports, loisirs, tourisme et bien-être en forêt) et de quatre sujets transversaux (communication, collaboration, formation, monitoring), la Politique forestière 2040 fixe 29 orientations stratégiques déclinées en 58 mesures. L'Etat de Vaud pourra ainsi notamment se doter d'ici à 2025 d'une stratégie cantonale sur l'accueil du public en forêt. En même temps, il concrétise sa volonté de placer 10% des

forêts du canton en réserves et de disposer de mesures cadres propres à renforcer la filière du bois d'ici à 2030.

«Cette nouvelle politique a pour objectif de renforcer la multifonctionnalité de nos forêts. Nous voulons offrir aux générations futures des forêts saines et fortes pour faire face aux bouleversements climatiques. En leur permettant de concilier leurs rôles de production, de protection, de biodiversité et d'accueil aux échelons local et régional, nous faciliterons une cohabitation harmonieuse de leurs usagers», estime Béatrice Métraux, conseillère d'Etat en charge du DES.

La politique forestière 2040 est le fruit d'un chantier de deux ans ayant impliqué la participation d'un large panel comprenant des entreprises forestières, des propriétaires privés, des communes, des gestionnaires de forêts, des représentants de la filière bois, des organisations de protection de la nature, l'administration cantonale et fédérale, ainsi que des associations sportives et touristiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat
DJES, Jean Rosset, inspecteur cantonal des forets, Direction générale de l'environnement

LIEN(S)

Documentation sur la politique forestière du Canton de Vaud